



GRAND DÉBAT

L'UNSA participe

DÉPENSES PUBLIQUES, SERVICE PUBLIC ET PROTECTION SOCIALE



UN MODÈLE SOCIAL AU SERVICE DE LA COHÉSION SOCIALE

L'UNSA considère que la protection sociale est, avec les services publics, un des socles du pacte républicain. À ce titre, l'UNSA défend une protection sociale dont le fondement est la solidarité.

Ce modèle social est porté en France par de nombreux acteurs : Etat, collectivités, Sécurité sociale avec sa déclinaison par caisses, organismes publics... majoritairement sous la forme de services publics garantissant ainsi l'intérêt général. La Sécurité sociale, principalement financée par les cotisations sociales, remplit son rôle de couverture des risques tels que la maladie, les retraites, la famille. L'assurance chômage, sans y être reliée, la complète concernant le risque de perte d'emploi.

D'autres besoins de protection sociale mobilisent la solidarité nationale à travers l'impôt (CSG, Taxes affectées...). Ces besoins, au nombre croissant en matière de cohésion sociale et notamment la lutte contre la pauvreté, le vieillissement, l'inclusion des personnes handicapées et le logement méritent d'être stabilisés tant dans les services rendus que dans leur financement.

1 - Des dépenses publiques qui rapportent

Présenter la protection sociale et le Service public sous l'unique angle de leur coût comme le fait le gouvernement est une approche réductrice voire trompeuse.

France Stratégie dans sa note du 17 janvier affirme :

« Si la France détient le record européen du niveau de dépenses publiques (56,5% du PIB en 2017, soit 1300 milliards d'euros), c'est d'abord du fait de son système redistributif (...). Les dépenses de redistribution (aides sociales et revenus de remplacement) sont plus élevées que la moyenne européenne d'un point de PIB mais la France affiche un taux de pauvreté des 0 – 64 ans inférieur (15% contre 18% pour la moyenne européenne). »

Cela illustre la vocation première de notre modèle social : non pas seulement « soutirer de l'argent » mais aussi le redistribuer pour réduire les inégalités dont sont d'abord victimes les plus fragiles.

Ces dépenses rapportent aussi à la société. Moins de pauvreté, un meilleur niveau de



GRAND DÉBAT

L'UNSA participe

santé, la garantie d'un système de retraite solidaire, une éducation accessible à tous, des aides à l'activité économique, etc., ce sont de meilleures protections, une meilleure cohésion sociale et une meilleure compétitivité.

Les dépenses publiques, financées par des contributions redistributives, sont donc à la base du pacte républicain garantissant l'intérêt général.

Cela ne signifie pas, pour l'UNSA que la hauteur des dépenses publiques et leur efficacité ne soient pas à discuter mais, derrière ce débat, tout le monde doit être conscient, qu'au-delà des chiffres, il y a des services rendus à des personnes, des territoires ou des entreprises qui en bénéficieront plus ou moins bien, voire qui n'en bénéficieront plus du tout.

2 - Le Service public au service de tous

Garantir des services publics de proximité, contre le sentiment d'abandon

Face au sentiment d'abandon ressenti dans certains territoires ruraux comme urbains, l'UNSA rappelle son attachement aux services publics de proximité (écoles, hôpitaux, transports en commun, gendarmeries ou commissariats...)

Pour les renforcer, l'UNSA est favorable :

- Aux maisons de service au public dans chaque commune avec des agents publics chargés d'accueillir les citoyens pour les renseigner, les aider, les conseiller, conservant ainsi du relationnel humain. Ces agents doivent aussi

pouvoir accompagner face à la numérisation de certaines démarches administratives.

- A des structures de soin et de santé qui permettent à tous les Français de bénéficier d'un suivi régulier. L'UNSA est également favorable au maintien d'un réseau d'hôpitaux de proximité avec la possibilité de transporter très rapidement un malade vers un hôpital central. Un service hélicoptéré doit être développé partout.

Répondre aux nouveaux besoins de la société :

- Face au vieillissement de la population, la question du financement de la perte d'autonomie doit trouver une réponse dans le cadre d'un droit universel porté par un socle de solidarité nationale. La Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie pourrait se voir confier un rôle central dans l'organisation, la gouvernance et le financement de ce futur 5ème risque. Dans chaque territoire, des solutions doivent pouvoir être proposées pour prendre en charge et accompagner les anciens. Les conseils départementaux doivent assumer leur responsabilité de gestion sur le terrain des politiques en faveur des personnes âgées dépendantes.
- Le service public de la petite enfance doit aussi être organisé et développé dans les territoires, pas seulement dans les métropoles. C'est l'une des conditions pour améliorer l'égalité professionnelle femme/homme.



GRAND DÉBAT

L'UNSA participe

Maintenir et développer les services publics existants

- Pour l'UNSA, chaque citoyen doit pouvoir accéder rapidement à des services publics de qualité.
- Une réflexion autour des transports doit amener à un développement des possibilités de déplacement pour les citoyens avec une place particulière pour les transports publics.
- La sécurité et les secours doivent être assurés dans tous les territoires.

Lutter contre le non recours aux droits

Les organismes sociaux avec leur déclinaison départementale CAF, CPAM, CARSAT tout comme les CCAS et les CIAS doivent :

- Mieux identifier les situations potentielles de non recours aux droits.
- Multiplier les démarches proactives permettant d'aller au-devant des bénéficiaires potentiels de prestations qui ne font pas spontanément valoir leurs droits, en proposant notamment des rendez-vous des droits élargis.
- Envisager des versements automatiques de prestations dès lors que la condition de ressource est vérifiée sur la base des données de l'administration fiscale.

Améliorer l'accès aux droits

Pour l'UNSA, il faut simplifier les critères d'attribution (des prestations et aides en général et du revenu minimum social garanti en particulier), supprimer ou modifier certains critères d'âge. De même, l'existence d'un expert référent au sein de chaque organisme améliore la compréhension réciproque, l'orientation, l'analyse de situation complexe.

Eviter la redondance des demandes de justificatifs ou de documents, à l'image du programme « Dites-le nous une fois » mené par le Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique doit être un objectif opérationnel fort. Ces échanges de données doivent néanmoins être sécurisés et assurés dans le respect de la vie privée et la protection des données personnelles.

La dématérialisation des procédures doit s'inscrire dans le cadre d'une démarche globale d'inclusion numérique tout en garantissant le maintien d'un accueil physique pour les demandeurs. Les services sociaux des départements et les CCAS-CIAS sont en première ligne pour l'accueil des publics. Les organisations doivent garantir l'égal accès de tous quelle que soit leur situation en termes de précarité numérique.

L'existence d'un maillage territorial partenarial doit viser à garantir l'égalité d'accès des citoyens à un premier accueil social inconditionnel.



GRAND DÉBAT

L'UNSA participe

3 - La protection sociale, maillon indispensable de la solidarité

Si la France figure dans les tous premiers rangs des pays européens pour son poids de dépenses en matière de protection sociale dans le PIB, le financement de son système est très largement assis sur les revenus du travail.

En France durant la crise de 2008, le système de protection sociale a permis de contribuer à maintenir un niveau de consommation globale et de contenir la pauvreté. Plus globalement, il a joué un rôle important en améliorant la stabilité socio-économique du pays.

Le système de protection sociale français est donc un atout plutôt qu'un poids.

Il l'est d'autant plus que de nombreuses études démontrent qu'un salarié en bonne santé - ce qui est très globalement le cas en France - permet d'améliorer la productivité. La politique familiale visant à offrir des modes de garde pour les jeunes enfants contribuent également à accroître l'emploi et en particulier l'emploi des femmes. Une politique nataliste forte, avec l'octroi de prestations sociales liées à la composition de la famille permet là aussi, de soutenir la croissance.

Il est par ailleurs primordial de rappeler que, suite à de nombreuses réformes, les comptes de la Sécurité sociale - après des années de déficit - sont à l'équilibre.

Ces derniers auraient même pu afficher un excédent si le Gouvernement n'avait pas décidé de mettre fin à la compensation des heures supplémentaire désocialisées notamment.

Enfin, la structure démographique de la France a également des incidences sur la protection sociale. Entre 2000 et 2018, la population française a augmenté de 13% (67 M). Dans le même temps, la part des 60 ans et plus a crû de 5 points (dont 2 points supplémentaires pour les 75 ans et plus). Si l'augmentation de la population engendre mécaniquement une hausse du volume des dépenses de protection sociale en partie compensée par la hausse des recettes, la part grandissante des seniors dans la population, se traduit aussi par une hausse logique des dépenses de retraites. Elle implique par ailleurs d'ores et déjà de nouveaux besoins (prise en charge de la perte d'autonomie notamment), dont il faudra assurer les financements.

Le système de protection sociale français présente de nombreux avantages y compris de sécurisation économique du pays et de la population. Il n'en reste pas moins qu'il est perfectible, notamment en matière de coût et de réponses aux attentes des populations et aux défis démographiques.

Pour l'UNSA, la meilleure façon de pérenniser notre système de protection sociale est de tendre vers le plein emploi en luttant mieux contre le chômage.



GRAND DÉBAT

L'UNSA participe

Répondre à la crise de l'accès aux soins

En termes d'Assurance Maladie, le système de protection sociale doit impérativement répondre à la crise de l'accès aux soins. Aujourd'hui en France les déserts médicaux ne cessent de progresser. Il faut donc que l'Etat prenne des mesures immédiates pour y remédier, en permettant notamment un développement rapide de la téléconsultation et des télésoins, l'organisation de l'itinérance de professionnels de santé dans les zones sous-denses, le regroupement du type maisons de santé pour améliorer la prise en charge globale y compris en cas de multi soins ou multi pathologies. Pour l'UNSA, le développement de la prévention, combiné - entre autres - à l'utilisation des nouvelles technologies doit permettre à terme de dégager de nouvelles ressources.

S'adapter aux nouvelles formes de travail

Le système de protection sociale doit s'adapter aux nouvelles formes de travail (plateformes numériques, uberisation) afin de mieux en protéger ses travailleurs. Pour cela, l'Etat doit faire porter une partie du financement de cette protection sur les profits que génèrent ces plateformes.

Améliorer les prestations sociales

Au vu du rôle économique que joue la protection sociale en France, l'UNSA propose qu'une partie de ses excédents soit conservée par la Sécurité sociale. Ils pourraient alors permettre d'améliorer les prestations sociales, y compris pour faire face au vieillissement de la population - pour laquelle la perte d'autonomie impacte très fortement le pouvoir d'achat des familles - de constituer un fonds de réserve ou encore de financer des innovations technologiques notamment en matière de santé.